



Taxe d'apprentissage 2020

Versement direct au Lycée Professionnel

Versement en 3 étapes

1. Remplissez le bordereau de versement (ci-dessous)
2. Effectuer votre versement direct de taxe d'apprentissage
3. Le lycée E. Doucet édite et vous adresse par courrier ou par mail votre reçu libératoire dans les meilleurs délais.

Nous vous remercions pour votre soutien.

Bordereau de versement à retourner au :

Lycée E. Doucet – Service Intendance – Rue Paul Doumer –
EQUEURDREVILLE – 50120 CHERBOURG EN COTENTIN
SIREN : 195 000 328

Dossier suivi par
Edmonde BIETRY

Téléphone
0233872340
Télécopie
0233872341

E-mail.
edmonde.bietry@ac-normandie.fr

Rue Paul Doumer
B.P. 48
Equeurdreville-
Hainneville
50120
Cherbourg-en-Cotentin

Calcul : Masse salariale 2019 x 0.68% x 13%

Soit x 0.68% x 13% =

Votre versement direct de taxe d'apprentissage : €

- Par chèque ci-joint : à l'ordre de l'Agent Comptable du Lycée E. Doucet
Banque : n° chèque :
- Par virement :
TRESOR PUBLIC - IBAN

FR76	1007	1500	0000	0010	0004	540
------	------	------	------	------	------	-----

BIC : TRPUFRP1

TITULAIRE DU COMPTE : LYCEE PROFESS.EDMOND DOUCET

Votre entreprise :

Nom : Siret :

Adresse :

CP : Ville :

Nom et prénom du contact : M Mme

Téléphone du contact :

Courriel du contact :